



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève

**WG UPR 14**  
**République tchèque**  
***Intervention de la Belgique***  
22 octobre 2012

**Madame la Présidente,**

La Belgique remercie la République tchèque, le Haut-commissariat aux droits de l'homme et les différents acteurs de la société civile pour les rapports et contributions qu'ils ont préparés dans le cadre de cet Examen Périodique Universel.

Tout d'abord ma délégation tient à saluer l'adhésion de la République tchèque en 2009 au statut de Rome de la Cour pénale internationale et la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées la même année.

Au cours des quatre dernières années, la République tchèque a également entrepris des réformes substantielles pour améliorer les droits des minorités, en particulier de la minorité Rom. Mon pays tient à souligner les mesures suivantes : le réseau de coordonnateurs régionaux en charge des affaires des Rom, l'Agence pour l'insertion sociale et la rédaction du Manuel sur l'homophobie.

La République tchèque a aussi adopté une nouvelle Stratégie concernant les actions de police envers les minorités ainsi qu'une Stratégie de prévention de la criminalité pour 2012-2015. Cette dernière inclut un volet de lutte contre les stéréotypes discriminatoires et xénophobes persistant en effectuant des campagnes, notamment auprès des jeunes, ce que mon pays tient à saluer.

R1. Afin de réaliser pleinement ces Stratégies et Plans d'action, la Belgique recommande aux Ministères compétents de multiplier leurs efforts pour former efficacement les professionnels de terrain tels que juges, procureurs et policiers pour détecter et poursuivre les crimes racistes et de haine.

R2. De même, mon pays, soucieux de la situation des enfants Rom en milieu scolaire tient à encourager le Ministère de l'éducation à mettre pleinement en œuvre le Plan national d'action pour l'intégration.

R3. En dernier lieu, ma délégation recommande aux autorités tchèques de ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et d'offrir un suivi psychologique de qualité pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle.

**Je vous remercie Madame la Présidente.**